

Séance du Conseil Régional des 18 et 19 juin 2015**Question Orale**

Monsieur le Président,

Le 14 avril dernier, le Premier Ministre annonçait la liste de 15 projets retenus dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National destinée à stimuler la création de logements en Île-de-France. Parmi eux, le projet dit de « central parc » autour du parc départemental Georges Valbon situé sur les villes de La Courneuve, Saint-Denis, Dugny et Stains. Ce dernier a soulevé une vive opposition locale et une pétition citoyenne a recueilli de nombreuses signatures pour alerter les pouvoirs publics.

Ce projet, pour le résumer, prévoit la construction de 24 000 logements sur le parc de La Courneuve, entraînant l'arrivée de 80.000 nouveaux habitants sur les franges et à l'intérieur d'un espace pourtant labellisé zone « Natura 2000 » et définie comme « corridor écologique à préserver » dans le SDRIF. Il amputerait ainsi le parc de plus de 70 hectares de zones naturelles, soit près de 20% de sa superficie totale.

En l'état, ce projet est en contradiction avec les positions prises par la majorité régionale depuis cinq ans et les avancées qui ont été actées lors de l'adoption du SDRIF. Il y a, à l'heure actuelle, plusieurs lacunes rédhibitoires.

Tout d'abord, ce projet est contraire à l'idée d'une réconciliation entre la ville et la nature. Les habitants de la petite couronne francilienne, et plus particulièrement ceux de Seine-Saint-Denis, ne bénéficient que de bien peu d'espaces verts. Bien que le parc ait été aménagé par l'homme, de nombreux animaux sauvages (notamment des oiseaux migrateurs) et une flore typique de la Région Île-de-France s'y sont installés.

L'idée d'une compensation est largement dénoncée par les associations environnementales. François Letourneux, vice-président du comité français pour l'UICN et président de la fête de la Nature, a déclaré que « l'idée de compenser 70 hectares détruits sur un site Natura 2000 (...) est un leurre. On ne reconstruit pas une zone Natura 2000 en un claquement de doigt ».

A quelques mois de la COP 21, acter la disparition de plus de 70 hectares de zones naturelles classées est un très mauvais signal, et ce au moment même où les yeux du monde se tournent vers la région capitale pour engager la transformation du modèle économique et du modèle urbain dominant.

Le SDRIF dit clairement, que les abords du parc George Valbon constituent un espace « particulièrement carencé en espace verts du fait du déficit d'équipement et d'accessibilité ». Et c'est bien là le principal problème de ce parc : son manque d'ouverture sur la ville. Les riverains défendent de longue date l'aménagement des accès. Nous, écologistes, pensons que c'est essentiel pour la valorisation de cet espace. Comme le dit Antoine Valbon, urbaniste de métier et fils de Georges Valbon, nous pensons qu'il « faut faire entrer le parc dans la ville, et non l'inverse ». Il y a cinquante ans, la puissance publique avait créé ce parc pour donner de l'air pur aux classes populaires. Allons-nous l'amputer alors que les problèmes de pollution n'ont jamais été aussi importants, et notamment en Seine-Saint-Denis ?

Par ailleurs, le projet est contradictoire avec l'un des principaux acquis du SDRIF, à savoir la nécessité de rééquilibrer les zones d'habitats et les bassins d'emplois en Île-de-France. La Seine-Saint-Denis, et notamment les communes aux abords du parc, souffrent historiquement d'un déficit d'emplois. En effet, la puissance publique a choisi durant des décennies de concentrer l'activité sur les secteurs de la Défense, de Roissy et de l'ouest parisien. On en connaît aujourd'hui les conséquences pour les habitants éloignés de ces centres d'activités et pour les communes, privés d'un levier fiscal essentiel à leur bon fonctionnement.

Enfin, et c'est peut-être là le point le plus important, ce projet porte atteinte à l'idéal démocratique que nous portons tous, ici, collectivement. Rappelons que plus de deux millions de personnes fréquentent annuellement le parc. Et pourtant, les habitants n'ont pas été consultés en amont. Quand ces derniers, réunis dans de multiples collectifs, s'expriment pour proposer des solutions alternatives, ils sont au mieux ignorés, et au pire méprisés par ceux qui disent agir pour leur intérêt.

Chaque semaine, plusieurs centaines de riverains et d'amoureux du parc, se réunissent pour protester contre ce projet. Ils sont rejoints dans leur combat par de nombreux professionnels : architectes, urbanistes, naturalistes et paysagistes. A l'heure où nous parlons, nul débat public n'est prévu, l'Etat et les porteurs du projet refusant de rencontrer les opposants locaux.

Dans le même temps, de nombreux élus du territoire ont soulevé les problèmes que nous venons de vous décrire. Les maires de La Courneuve, de Stains et Saint-Denis, et même le président du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis se sont prononcés clairement contre le projet en l'état. Mais puisqu'il s'agit d'une Opération d'Intérêt National, le pouvoir arbitraire de l'Etat pourra s'exercer et les recours probables risquent de rester vains.

Toutefois, nous estimons nécessaire de construire plus de logements pour résoudre la crise qui frappe durement les franciliennes et les franciliens. C'est d'ailleurs pour cela que les écologistes et la majorité régionale, sous la vice-présidence d'Emmanuelle Cosse, ont investi plus d'un milliard d'euros en faveur du logement durant cette mandature.

Mais si on ne s'engage pas pour une autre manière de construire la ville, en réconciliant le naturel et l'urbain, en rééquilibrant les zones de logements et les zones d'emplois, alors on recréera nécessairement de nouvelles « cités dortoir », de nouveaux ghettos urbains en favorisant le séparatisme spatial et social que notre Région ne connaît que trop bien. Le SDRIF l'a exprimé clairement. Et ce document planifie les vingt prochaines années du développement de notre région. Alors ne tirons pas un trait dessus à peine un an et demi après l'avoir adopté. A l'inverse, pourquoi ne pas plutôt imaginer une extension du parc vers la ville, et des projets innovants d'agriculture urbaine ?

Monsieur le Président quelle est votre position sur le projet de « Central Park » au parc George Valbon et comment comptez-vous répondre aux inquiétudes légitimes des riverains, des usagers et des élus qui se sont mobilisés pour sauver ce patrimoine exceptionnel ?